

HERTRICH Véronique, 1995. – Le calendrier lignager, un outil pour la datation.
Une expérience en milieu rural au Mali, in : *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel François*, p. 125-141 – Paris, Ceped, 244 p.

CHAPITRE 8

LE CALENDRIER LIGNAGER, UN OUTIL POUR LA DATATION

Un exemple en milieu rural au Mali

Véronique Hertrich

Chargée de recherche à l'INED, chercheur au CEPED

Les analyses consacrées à la datation des événements et à la situation de l'état civil en Afrique sub-saharienne conduisent le plus souvent à un certain pessimisme. Les données d'enquête et de recensement restent empreintes de déformations imputables à l'imprécision de la détermination des âges et des dates. Les difficultés et incertitudes de la datation ne se sont pas estompées avec le temps : qu'il s'agisse des opérations récentes ou des premiers programmes d'enquête des années 1950-60, les erreurs de datation perturbent gravement l'interprétation des résultats quand elles ne les invalident pas. Ce problème d'observation aurait pu être résolu, dans une large mesure, par le développement d'un système d'enregistrement permanent des faits d'état civil. Mais la situation est, sur ce point aussi, assez décevante. À l'exception des grands centres urbains et de quelques zones privilégiées, le système reste déficient et ne couvre jamais qu'une minorité d'événements. De plus l'évolution de l'enregistrement n'est guère encourageante : "Aucun développement n'est intervenu dans le domaine de l'enregistrement des naissances et des décès, à part quelques rares expériences et l'Île Maurice. Dans un certain nombre de pays, les efforts d'exploitation de l'état civil sont arrêtés aujourd'hui. Les années 80 attestent d'une dégradation générale..." (François, 1993, p. 5).

Le tableau apparaît donc plutôt sombre. Face à la persistance des problèmes de datation et de la déficience de l'état civil, on peut éprouver un certain sentiment d'impuissance et de résignation. Cela est vrai, en particulier, quand on raisonne à l'échelle nationale ou que l'on prépare une enquête de grande envergure. En

revanche, des solutions plus locales, plus "artisanales" peuvent être cherchées quand on mène une recherche à petite échelle. En tenant compte des particularités de la société considérée et en s'intéressant aux données existantes, même fragmentaires, on peut essayer de développer un outil adapté à la population étudiée, qui facilite l'opération de datation et améliore la qualité des estimations.

C'est ce que j'ai tenté de faire dans le cadre de l'enquête locale menée chez les Bwa au Mali. La démarche repose sur l'élaboration de "calendriers lignagers", chronologies familiales établies à partir des sources existantes (l'état civil et les missions chrétiennes en particulier), utilisés comme guide pour la datation des événements. En voici les grandes lignes¹.

1. Le contexte de l'étude

Deux villages du Mali, de l'aire ethnique des Bwa, ont été soumis à une enquête biographique rétrospective : Sirao, en 1987, et Kwara, en 1988-89. Ils comptaient chacun 600 habitants environ.

Il s'agit d'une population peu intégrée dans un processus de développement socio-économique. Avec un taux inférieur à 10 %, la scolarisation y présente un caractère marginal. L'économie est largement dominée par l'agriculture vivrière et prioritairement orientée vers l'auto-subsistance ; le commerce est peu développé. Les villes les plus proches (San et Tominian) sont à une trentaine de kilomètres. Le centre d'état civil se situe dans l'une d'entre elles. Il existe une maternité plus proche, à une vingtaine de kilomètres, mais les habitants des villages étudiés n'y recourent que rarement, pour les accouchements difficiles.

Situation exceptionnelle dans le contexte malien, les Bwa sont restés hermétiques à l'Islam. En revanche, le christianisme touche, aux côtés de la religion traditionnelle, près de la moitié de la population étudiée.

Comme dans la plupart des populations rurales, de tradition orale, et faiblement scolarisées, la datation des événements s'est avéré être un problème majeur de l'enquête. Les questions sur les âges, et plus encore sur les dates des événements, déconcertent très généralement les intéressés qui, quand ils ne se déclarent pas incapables de répondre, fournissent souvent des informations imprécises, voire fantaisistes. Dès lors, les données collectées sans plus de précaution ne peuvent être que de qualité très médiocre.

¹ Une description plus détaillée de la méthode a été publiée dans *Population* (Hertrich, 1992). On s'y reporterà pour toutes précisions complémentaires, notamment sur les indicateurs utilisés.

On en a une illustration en comparant les âges enregistrés pour les mêmes individus lors des recensements nationaux de 1976 et 1987. L'exercice, réalisé sur huit villages de la région étudiée, révèle la faible concordance² de ces deux informations : dans plus de la moitié des cas (56 %), la différence est supérieure à \pm 1 an. Souvent, les discordances sont de beaucoup plus grande amplitude : une fois sur quatre l'écart est de 5 ans et plus, et dans 10 % des cas il est de 10 ans au moins. La situation se dégrade quand l'âge augmente : chez les individus de 50 ans et plus, les discordances de 10 ans et plus dépassent 30 %, et les écarts de plus de 5 ans atteignent 50 %.

Quant à l'état civil, fort déficient, il ne couvre qu'une proportion très limitée des naissances et des décès : moins de 10 % pour les naissances durant la période 1983-87. Cependant ce taux de couverture n'a pas toujours été aussi bas. L'enregistrement fut bien meilleur au courant des années 1950, quand le système de l'état civil a été mis en place à l'échelle nationale : un tiers des hommes enquêtés des générations 1953-62 ont ainsi vu leur naissance enregistrée à l'état civil. La situation s'est dégradée après l'indépendance, en raison, notamment, de la désorganisation engendrée par les changements politiques et aussi du manque d'intérêt des nouveaux responsables politiques. Elle ne s'est guère redressée jusqu'au milieu des années 80 mais la réforme de l'état civil malien, mise en œuvre depuis 1987 (Niang, 1989, 1990), laisse espérer une nouvelle phase de progrès.

Déficience de l'état civil, absence de pertinence des questions de datation pour les intéressés, incohérences des déclarations : autant d'éléments qui révèlent la difficulté à collecter des données fiables sur les dates et les âges dans la population étudiée. Et ce problème de la datation se pose avec acuité dans l'enquête biographique qui enregistre un nombre important d'événements à repérer dans le temps : naissance de l'individu, mariages et ruptures d'unions, naissances et décès des enfants, migrations, changements de religion.

Il a été traité de manière différente dans les deux villages soumis à l'enquête biographique. Dans le premier village enquêté (Sirao, 1987), on a eu recours à la méthode, aujourd'hui classique, du calendrier historique. Dans le second village (Kwara, 1988-89), un effort particulier a été fait pour faciliter la datation en constituant des chronologies familiales.

² Encore faut-il préciser que cette comparaison n'est pas strictement assimilable à la confrontation de deux déclarations indépendantes, un même document (fiable ou non) mentionnant l'âge ayant pu être présenté aux deux recensements. Les indicateurs de cohérence sont donc plus élevés ici qu'ils ne le seraient en cas de comparaison de deux déclarations indépendantes.

2. Démarche

La démarche s'appuie sur deux grands principes : repérer les événements dans le temps selon un mode adapté à la réflexion des intéressés, exploiter toutes les potentialités des sources incomplètes existantes.

a) Premier principe : adopter un mode de datation qui respecte la réflexion des intéressés

La difficulté qu'éprouvent les villageois à déclarer un âge ou une date tient au fait que ces notions sont, dans leur société, vides de sens et sans usage. Il s'agit là d'une situation commune à de nombreuses populations qui, à la différence des sociétés occidentales, n'ont pas adopté une conception linéaire du temps. Cependant, s'ils ne savent les dater sur un mode absolu, les individus sont généralement capables de localiser les événements dans le temps selon un mode relatif, en les classant selon leur ancienneté ou encore en les situant par rapport à d'autres faits qui ont marqué leur mémoire. Cette mémorisation, selon l'ordre chronologique, s'impose d'autant plus qu'elle est confortée par la prévalence du principe de seniorité dans les relations inter-individuelles et l'accès aux responsabilités familiales. Ainsi deux individus incapables d'exprimer leur âge sauront préciser qu'ils sont nés à une journée d'intervalle : cet écart justifie un ordre de préséance et, en particulier, l'accès prioritaire de l'aîné au statut de chef de lignage.

Ces réflexions invitent logiquement à organiser l'opération de datation en demandant à l'intéressé de situer l'événement à dater en fonction d'autres faits qui lui sont connus et pour lesquels on dispose d'une date exacte. Ce principe de l'ordre chronologique est présent dans la plupart des méthodes élaborées en vue d'améliorer la datation. Celles-ci diffèrent, en revanche, par la nature des faits répertoriés dans la chronologie de référence.

La méthode la plus connue, celle du "calendrier historique", s'appuie sur des événements qui ont marqué le pays ou la région enquêtée dans le domaine politique, administratif, religieux, ou écologique. Bien souvent, la méthode s'avère décevante (Ewbank, 1981) car les événements répertoriés, principalement identifiés à partir de documents administratifs, n'ont parfois eu qu'une incidence limitée sur la vie du village et n'ont pas (ou mal) été mémorisés par les villageois. L'efficacité du calendrier historique peut s'accroître s'il est conçu au niveau local : les faits répertoriés seront d'autant plus pertinents qu'ils ont marqué la vie villageoise (Roger *et al.*, 1981). Par ailleurs, l'utilisation du calendrier historique nécessite bien souvent

un effort intellectuel important de la part des enquêtés car il s'agit de mettre en relation des événements de nature différente : ceux qui s'inscrivent dans leur biographie (naissance, décès, mariage,...) et ceux, de caractère public, qui figurent dans le calendrier historique.

Cette dernière contrainte est celle qui nous a paru la plus lourde dans l'application de la méthode dans le premier village enquêté, Sirao. Le calendrier historique y a été constitué en s'appuyant sur la chronologie régionale établie par un Père Blanc (De Rasilly, 1972) : les faits s'avérant significatifs pour les villageois ont été retenus et la trame chronologique ainsi obtenue a été complétée d'événements propres au village dont la date a pu être retrouvée. Le calendrier consignait ainsi des faits mémorisés par les enquêtés. Cependant, la datation des événements restait une opération longue et fatiguante pour les intéressés car elle sollicitait un important travail de réflexion pour mettre en correspondance les événements publics du calendrier et ceux qui leur sont personnels.

La méthode peut être améliorée en faisant porter la comparaison sur des événements qui concernent personnellement l'enquêté ou les membres de son entourage. Pour estimer l'âge, Gilles Pison au Sénégal (1980), et Patrick Gubry au Cameroun (1975) ont ainsi demandé aux habitants des villages enquêtés de se classer selon l'ordre de leur naissance. Le procédé s'est avéré concluant pour déterminer l'âge des individus natifs de la région étudiée.

Dans mon enquête auprès des Bwa, j'ai cherché à améliorer la méthode du calendrier historique en établissant des chronologies à une échelle plus fine, celle du lignage, et en y consignant des événements ayant animé la vie familiale des enquêtés, les naissances et décès d'apparentés. Ce sont là des faits par rapport auxquels l'intéressé situe sans hésitation les événements de sa propre vie. Même peu nombreux, de tels repères familiaux peuvent être efficaces pour la datation des biographies de tous les membres du lignage. Mais pour établir de tels "calendriers lignagers", il est bien sûr essentiel de disposer de documents fournissant la date exacte d'un certain nombre d'événements familiaux. C'est dans ce but qu'un dépouillement des sources existantes a été entrepris.

b) Second principe : ne pas négliger les sources existantes

Le recours aux sources existantes entre rarement dans les stratégies de collecte retenues pour la datation des événements. On les exploite dans les situations

privilégiées où leur couverture est particulièrement importante et suffisante pour justifier une analyse statistique des événements enregistrés³.

Pourtant, même lorsque le taux d'enregistrement est faible, les sources existantes fournissent un point d'appui essentiel pour la datation dans les opérations de collecte locales. Diverses institutions (état civil, missions chrétiennes, maternités,...) enregistrent avec précision la date d'un certain nombre d'événements et on peut s'en saisir par simple consultation des registres. Ces événements datés sont de précieux repères pour la datation de la biographie où ils s'inscrivent et fournissent surtout, dans bien des cas, les éléments nécessaires à la constitution de référentiels de datation au niveau familial. C'est dans cette perspective que les sources existantes ont été exploitées dans le cadre de l'enquête chez les Bwa.

3. De l'exploitation des sources existantes à la confection des calendriers lignagers

a) Le dépouillement des archives et la fiabilité des documents

Afin d'optimiser le nombre d'événements datés susceptibles d'être retrouvés, les archives de l'essentiel des institutions de la région ont été dépouillées : les registres d'état civil, les archives des missions catholiques et protestantes, les registres de la maternité la plus proche, les cahiers de village. Cependant la plupart des données ont été obtenues de l'état civil, des missions catholiques et, pour la période récente, des cahiers de village.

Les données d'état civil ont été retranscrites des registres de naissances, décès et mariages disponibles aux archives du Cercle de Tominian. Les plus anciens datent de 1951⁴. On a de même recopié, pour les villages traités, les fiches de famille remplies à la paroisse catholique de Tominian. Ces fiches mentionnent, par couple, outre les caractéristiques familiales et religieuses des deux conjoints, les prénoms et dates de naissance des enfants issus du mariage⁵. Les événements les plus anciens datés avec précision remontent aux années 1940. Enfin, les cahiers de

³ Ainsi en est-il de l'analyse des registres d'état civil et des formations sanitaires de certaines capitales (Fargues et Nassour, 1988) ou des registres paroissiaux de certaines régions fortement christianisées (Lacombe, 1970).

⁴ Selon nos estimations (Hertrich, 1994), la proportion d'actes conservés se situe entre 60 % et 100 % entre 1951 et 1963 ; elle est quasiment nulle de 1964 à 1971 et remonte ensuite pour atteindre un taux supérieur à 60 % à partir de 1972 et supérieur à 90 % à partir de 1977.

⁵ Cependant, l'enregistrement des naissances étant subordonné à la déclaration des parents, l'exhaustivité n'est pas assurée.

village relèvent, avec une couverture très inégale⁶, les naissances, décès et mariages depuis 1984 à Sirao, et 1987 à Kwara.

La validité des données ainsi obtenues est bien sûr une condition première à leur utilisation en tant que repères chronologiques. Or, on peut se demander si les dates des événements mentionnées par les archives sont effectivement assimilables à des dates exactes⁷. Pour les naissances, les dates mentionnées sont probablement assez proches de la réalité. Dans l'ensemble, elles se sont inscrites de manière cohérente dans les biographies enregistrées. La précision n'est certainement pas aussi importante que le suggère le détail de l'inscription (jour/mois/année) car les parents attendent souvent quelque temps (afin d'avoir quelques garanties de survie) avant de déclarer la naissance de leur enfant. Cependant, le délai de déclaration dépasse sans doute rarement 6 mois, ce qui reste d'une précision tout à fait acceptable dans le contexte africain. Les contrôles réalisés sur 42 naissances enregistrées à la fois par l'état civil et la mission catholique confortent cette hypothèse : les dates de naissances mentionnées concordent au mois près dans la moitié des cas, à ± 1 mois 7 fois sur 10, à ± 6 mois 9 fois sur 10. Les dates de décès relevées sur les documents sont sans doute d'une précision comparable. En revanche les dates des mariages civils et religieux ne sauraient être assimilées aux dates de début d'union : ces célébrations, peu fréquentes, ont souvent lieu plusieurs années après l'entrée en cohabitation. Relevées pour être intégrées à la biographie des individus concernés, ces dates des mariages ne peuvent en revanche être utilisées en tant que repères de datation pour d'autres biographies.

Les repères de datation fournis par les sources existantes sont ainsi des événements vitaux : naissances surtout et, dans une moindre mesure, décès.

b) Identification des individus mentionnés et sélection des événements pertinents

L'obtention d'une liste d'événements datés, issue de la retranscription des documents dépouillés ne constitue que la première étape vers l'élaboration des référentiels de datation lignagers. Pour que ces données puissent être utilisées, il convient ensuite d'identifier sans ambiguïté les individus auxquels elles se rapportent. Cette identification n'est pas toujours facile : les patronymes sont peu nombreux, les homonymies sont fréquentes et les individus ont souvent plusieurs prénoms. Cependant la filiation, mentionnée sur tous les documents, facilite l'opération. Celle-ci a été réalisée avec les chefs de lignage auxquels on a demandé

⁶ Liée, en particulier, à la motivation de la personne chargée de l'enregistrement et à ses déplacements.

⁷ Précisons que les jugements supplétifs ne sont pas pris en considération, il en est de même pour les événements dont seule l'année est fournie.

de préciser l'identité des individus mentionnés. Les généalogies des patrilignages, recueillies au préalable, ont servi de support au repérage ; elles ont permis de restituer les individus cités par les documents dans leur réseau familial en fonction des renseignements fournis par nos informateurs.

Cette opération introduit une première sélection sur les données disponibles, en éliminant de l'exploitation celles qui se rapportent à des lignages qui ne sont plus représentés (lignages éteints ou émigrés) et aux individus non identifiés. Une seconde sélection doit alors être entreprise pour ne retenir que les événements suffisamment pertinents pour servir de repères aux membres du lignage. Ceux qui s'inscrivent dans la biographie des individus soumis à l'enquête ont été retenus d'office. Les autres ont été pris en compte s'ils s'avéraient significatifs pour la collectivité lignagère. Ainsi en est-il du décès d'un adulte du lignage ; en revanche, la naissance d'un enfant décédé en bas âge dont les parents sont également décédés n'a pas été retenue.

En ordonnant, chronologiquement, les événements retenus pour chaque lignage, on obtient le "calendrier lignager". Celui-ci s'utilise de la même manière que le calendrier historique, en demandant aux enquêtés de situer les événements à dater en fonction des événements répertoriés.

Les calendriers obtenus forment, pour la plupart, un maillage assez dense : on dispose généralement d'un événement daté tous les deux ans dans le cas des grands lignages, ceci à partir du début des années 1950. Cependant, le nombre d'événements répertoriés varie selon les caractéristiques du lignage, sa taille, la religion dominante, l'ancienneté de son implantation au village,... Un exemple de calendrier lignager, d'une densité moyenne, est présenté au tableau 1 ; il concerne un lignage comptant 92 résidents en 1988.

4. Apports et limites de la stratégie de datation adoptée

a) Une opération de datation facilitée

L'apport immédiat du calendrier lignager réside dans le confort qu'il fournit à l'enquêté et à l'enquêteur pour mener à bien la datation des événements biographiques. Il facilite considérablement le travail de remémoration de l'enquêté en lui proposant des repères qui lui semblent "naturels" et qu'il met ainsi très aisément en relation avec sa propre biographie. De plus, en évoquant les événements familiaux, l'enquêteur "parle le même langage" que l'enquêté ; les questions visant la datation n'introduisent plus de rupture dans la continuité de

l'entretien. Demander à un individu s'il est plus jeune ou plus âgé que son cousin, à une mère si son enfant est né avant ou après celui de sa belle-sœur sont des questions-type générées par ce mode de datation, elles n'appellent le plus souvent aucune réflexion de la part des enquêtés : les réponses leur semblent évidentes.

Les calendriers lignagers consignent surtout des naissances et se prêtent plus particulièrement à la détermination des dates d'autres naissances. Cependant, l'apport de la méthode ne se limite pas à cette catégorie d'événements. En effet, dans le cadre d'une biographie, les différents événements individuels (mariages, ruptures d'union, naissances, migrations,...) se situent aisément les uns par rapport aux autres et la datation d'un champ de la biographie (ici l'histoire générésique) facilite, par comparaison, la datation des autres types d'événements. Le principe du classement appliqué au niveau lignager pour les naissances, puis au niveau individuel pour l'ensemble des événements biographiques étend ainsi l'apport du calendrier lignager à la datation des différents événements relevés par l'enquête.

b) La datation directe d'un nombre appréciable de naissances

L'apport attendu de la stratégie de datation développée n'est pas seulement de faciliter l'opération de collecte mais aussi, et surtout, d'améliorer la qualité des estimations. Il existe une catégorie d'événements pour laquelle cet apport est manifeste : les événements dont la date exacte a pu être obtenue à partir des sources existantes. Alors que nous le pensions faible en engageant l'opération de dépouillement, cet apport "direct" s'avère, *a posteriori*, appréciable. En effet, le recours aux sources existantes a permis d'obtenir la date de naissance d'un quart des résidents enquêtés (30 % pour les hommes et 20 % pour les femmes)⁸. On obtient un indicateur sensiblement identique si on mesure la fréquence des événements datés parmi les naissances issues des enquêtés⁹ : 25 % de l'ensemble des naissances, (23 % des naissances féminines et 27 % des naissances masculines). Toutes les générations nées à partir des années 1950 ont profité de l'opération de dépouillement. La couverture dépasse 20 % dans la plupart des cas et atteint des niveaux deux fois plus élevés pour les générations 1955-64 et 1985-89 (figure 1). La situation exceptionnelle des générations nées au tournant des années 1950 et 1960 est redoublée des progrès (temporaires) de l'état civil (figure 2). Pour les années récentes, c'est la mise en place des cahiers villageois qui est à l'origine de la plus grande disponibilité de documents de datation (figure 2). La contribution à la datation des documents des missions chrétiennes, qui a peu évolué, est la plus

⁸ On considère, dans ces chiffres, l'ensemble des individus disposant d'un document authentifiant leur date de naissance, document issu des archives dépouillées ou fourni par l'intéressé.

⁹ C'est-à-dire parmi l'ensemble des événements intervenant dans l'analyse de la mortalité dans l'enfance et de la fécondité.

Tableau 1. Un exemple de calendrier lignager

Lignage Paul-François Passum Kamaté (Kwara, 1989)	
05/03/45	Naissance de Christian Kamaté (vivant, à l'exode), fils de Paul-François (vivant, Kwara)
27/09/45	Naissance de Michel Kamaté (vivant, à l'exode), fils de Boutiara (vivante, Kwara)
04/11/47	Naissance de Emmanuel Kamaté (vivant, près de Ségou), fils de Paul-François (vivant, Kwara)
22/05/48	Naissance de Rose Kamaté (vivante, Konilo Kura), fils de Ideface (vivant, Kwara)
07/01/51	Naissance de Catherine Kamaté (décédée enfant), fille de Ideface (vivant, Kwara)
12/02/51	Naissance de Antoine Kamaté (vivant, Zura), fils de Paul-François (vivant, Kwara)
22/08/52	Naissance de Patrice Kamaté (vivant, Kwara), fils de Ideface (vivant, Kwara)
05/02/54	Décès de Wazun Kamaté, époux de Hanwini Dackouo (décédée) et père de Lucien (vivant, Kwara)
27/07/54	Naissance de Suzanne Kamaté (vivante, Konilo Kura), fille de Paul-François (vivant, Kwara)
11/08/55	Naissance de Jean Kamaté (vivant, Cinzara), fils de Ideface (vivant, Kwara)
02/04/56	Naissance de Bernadette Kamaté (décédée à Konilo Kura), fille de Gabriel (décédé) et Yara Dembele (vivante, Kwara), sœur de Colijacques (vivant, Kwara)
08/04/56	Naissance de Sonou Kamaté (vivant, Kwara), fils de Demedeme
10/04/56	Naissance de Kwhan Denou Kamaté (vivante, Bamako), fille de Loso (décédé) et Sokura Dabou (vivante, Kwara)
05/01/57	Décès de Ziharo Tera, épouse de Massa Kamaté (décédé) et mère du père de David-Dabou Kamaté (vivant, Kwara)
20/10/57	Décès de Sémite Kamaté, Fille de Dassani qui avait épousé Sonu Kone
19/12/57	Naissance de Noellie Kamaté (vivante, Ségou), fille de Ideface (vivant, Kwara)
29/05/58	Naissance de Sissi Kamaté (décédée), fille de Loso (décédé) et Sokura Dabou (vivante, Kwara)
20/02/59	Naissance de Véronique Kamaté (vivante, Côte d'Ivoire), fille de Gabriel (décédé) et Yara Dembele (vivante, Kwara), sœur de Colijacques (vivant, Kwara)
01/09/59	Naissance de Hantyo Kamaté (décédée enfant), fille de Zinanwe (vivante, Kwara)
29/10/59	Décès de Weta Dembele, épouse de Dabere (décédé, père de Nyisi qui est à Loloni)
03/03/61	Naissance de Lubbe Kamaté (vivant, Tamako), fils de Dinian (vivant, Tamako)
16/03/61	Naissance de Ourouzo Kamaté (vivant, Ségou), fils de Loso (décédé) et Sokura Dabou (vivante, Kwara)

Tableau 1 (suite)

22/06/61	Naissance de Victor Kamaté (vivant, Ségou), fils de Paul-François (vivant, Kwara)
21/07/61	Naissance de Denis Kamaté (vivant, Kwara), fils de Ideface (vivant, Kwara)
07/09/61	Naissance de Marguerite Kamaté (décédée enfant), fille de Gabriel (décédé) et Yara Dembele (vivante, Kwara)
02/07/62	Mariage légal de Juvenal-Pazo Kamaté (vivant, Ségou) et Angèle Dembele (divorce)
16/02/64	Naissance de Domitila Kamaté (vivante, Kwara), fille de Ideface (vivant, Kwara) et épouse de Moussa Kone
23/02/64	Naissance de Catherine Kamaté (vivante, Bayaso), fille de Gabriel (décédé) et Yara Dembele (vivante, Kwara)
18/12/64	Naissance de Dona Kamaté (vivant, Bouake), fils de Paul-François (vivant, Kwara)
08/05/65	Naissance de Fune et Sina Kamaté (vivants, Kwara), jumeaux de Loso (décédé) et Sokura Dabou (vivante, Kwara)
07/03/66	Mariage légal de Emmanuel Kamaté (vivant, près de Ségou, fils de Paul-François) et Rachelle Dembele
05/02/67	Naissance de Colijacques Kamaté (vivant, Kwara), fils de Gabriel (décédé) et Yara Dembele (vivante, Kwara)
19/08/67	Naissance de triplés chez Ideface Kamaté et Boutiara (vivants, Kwara)
04/06/68	Naissance de Simone Kamaté (vivante, Abidjan), fille de Paul-François (vivant, Kwara)
12/12/69	Naissance de Odile Kamaté (vivante, Bamako), fille de Gabriel (décédé) et Yara Dembele (vivante, Kwara)
27/08/72	Naissance de Raphaël Kamaté (vivant, Kwara), fils de Gabriel (décédé) et Yara Dembele (vivante, Kwara)
10/09/77	Naissance de René Kamaté (vivant, Kwara), fils de Gabriel (décédé) et Yara Dembele (vivante, Kwara)
06/11/83	Naissance de Tiukani Kamaté (vivant, Kwara), fils de Dami (vivant, Kwara)
15/12/83	Mariage légal de Lucien Kamaté et Samouhan-Agnès Dembele (vivants, Kwara)
19/12/85	Naissance de Elisabeth Kamaté (vivante, Kwara), fille de Lucien (vivant, Kwara)
21/03/86	Mariage légal de Colijacques Kamaté et Zumbahan Dembele (vivants, Kwara)
28/11/86	Naissance de Paulin Kamaté (vivant, Kwara), fils de Denis (vivant, Kwara)
16/08/87	Naissance de Joseph Kamaté (vivant, Kwara), fils de Colijacques (vivant, Kwara)
14/12/87	Naissance de Vincent Kamaté (vivant, Kwara), fils de Patrice (vivant, Kwara)

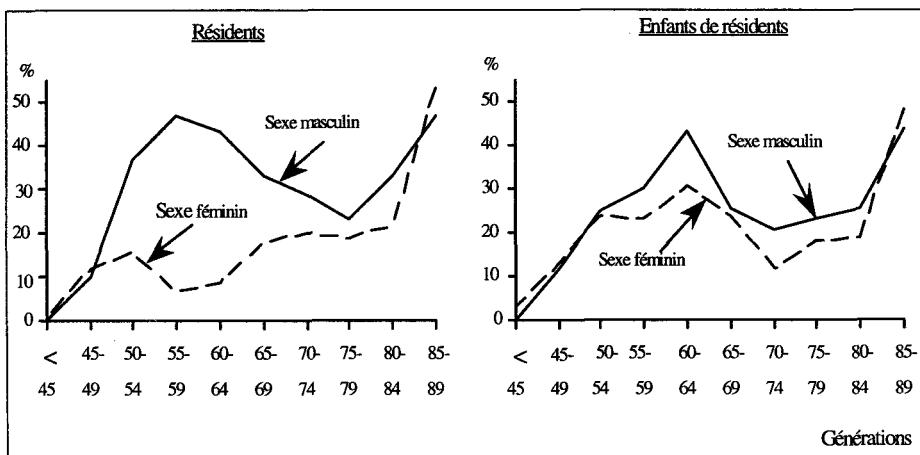


Figure 1. Proportion d'individus pour lesquels on dispose d'une date de naissance exacte parmi les résidents enquêtés et parmi leurs enfants selon le sexe et le groupe de générations. Sirao et Kwara.

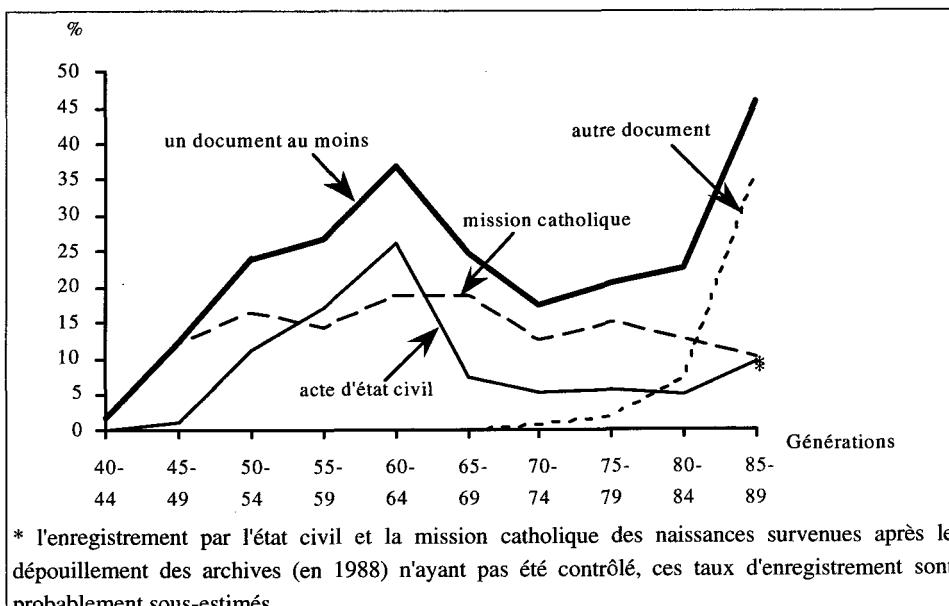


Figure 2. Proportion des naissances vivantes des résidents enquêtés à Sirao et à Kwara datées par au moins une des sources existantes : état civil, mission catholique, autre document (cahier de village, certificat de maternité...).

importante sur l'ensemble de la période : 42 % des naissances datées le sont par cette seule source, l'état civil et les autres documents ayant un poids identique (22 %).

On remarquera que la disponibilité d'un document authentifiant la date de naissance est plus rare pour les femmes adultes enquêtées que pour les hommes (figure 1). Cette situation est à rapporter au mode de résidence virilocal : les épouses non natives du village sont fortement représentées parmi les femmes adultes¹⁰ et on dispose rarement d'un document à leur propos, les données ne concernant pas les villages enquêtés n'ayant pas été retranscrites. On touche là à l'une des limites majeures de ce type de méthodes de datation : leur inadaptation pour traiter les événements survenus hors de la zone d'étude.

c) La présence de repères de datation dans la majorité des biographies

La présence d'événements datés avec précision, au sein des biographies individuelles, constitue un autre élément d'appréciation de l'apport des sources existantes à la datation. De tels jalons sont, en effet, des éléments de calage pour l'ensemble des événements saisis dans le recueil biographique. La répartition des histoires génératives selon la fréquence des naissances vivantes couvertes par les documents de datation montre que la plupart des enregistrements ont bénéficié de tels repères "individuels" : alors que 37 % des histoires génératives ne disposent d'aucune date de naissance exacte, dans 44 % des cas, au contraire, le quart, au moins, des naissances est daté par les sources existantes, et cette couverture est de plus de la moitié des événements dans 29 % des cas, et même des trois quarts dans 16 % des cas. Comme on peut le constater à la figure 3, cette contribution à la datation ne concerne pas seulement les jeunes générations ou les individus ayant eu peu d'enfants.

d) Une limite importante : le champ spatio-temporel couvert par les sources existantes

L'apport de la méthode de datation se heurte à une double limite, celle de la période couverte par les sources existantes et celle du champ géographique concerné.

Les données existantes permettent un recul dans le temps appréciable mais cependant limité : les documents remontent, pour les plus anciens, à la fin des

¹⁰ Au moment de l'enquête, la proportion d'individus non nés au village parmi les résidents de 20 ans et plus était de 61 % pour les femmes et de 12 % seulement pour les hommes.

années 1940 et fournissent donc peu de repères pour les événements survenus au cours de la première moitié du siècle. Pour cela, un calendrier historique a été utilisé, en complément des chronologies lignagères, dans l'enquête chez les Bwa.

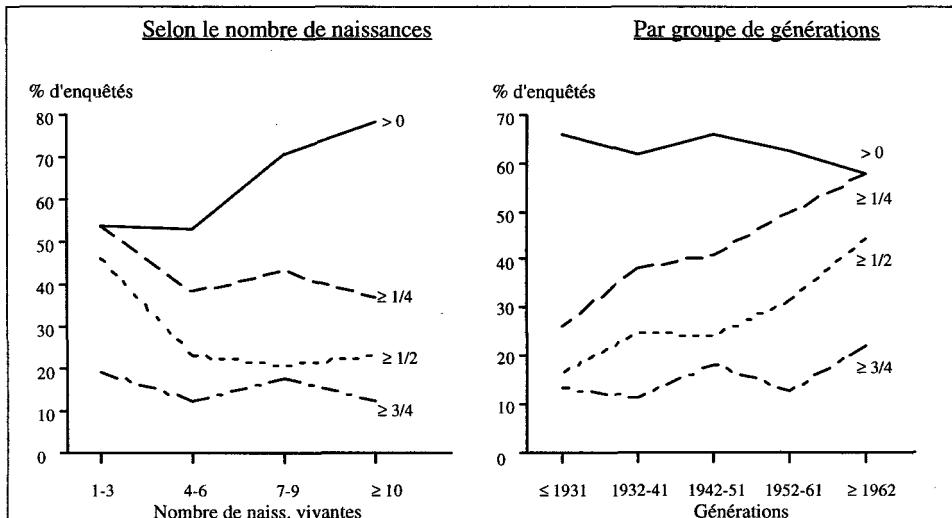


Figure 3. Proportion d'enquêtés résidents et féconds selon la fréquence de leurs naissances vivantes datées par les sources existantes. Par groupe de générations et selon le nombre de naissances vivantes. Sirao et Kwara.

Par ailleurs, les repères obtenus en dépouillant les archives portent sur les villages étudiés. La méthode présente un intérêt moindre pour la datation des événements survenus hors de la zone d'enquête. Il s'agit là d'une limite commune à toutes les méthodes de datation qui ont été développées (Roger *et al.*, 1981). Ils en bénéficient cependant de manière indirecte (de même que les événements sortant du champ temporel considéré) par comparaison avec les repères individuels que celle-ci a permis de fixer. Ces restrictions affectent surtout l'estimation de l'âge des enquêtés nés avant 1945 et des épouses non natives des villages étudiés.

e) En définitive, quelle est la précision des estimations obtenues ?

Il est difficile de mesurer l'amélioration apportée par la stratégie de collecte à la fiabilité des enregistrements et plus généralement de juger de la précision des estimations. Et pour cause : par principe, les calendriers lignagiers contribuent à la

datation de manière indirecte, en fournissant des jalons destinés à faciliter le repérage dans le temps d'événements non datés.

Toutefois certains indices fournissent, *a posteriori*, des éléments de validation de la technique employée. Deux d'entre eux ont été traités plus haut. Il s'agit d'abord de la fréquence d'événements pour lesquels une date exacte a pu être obtenue : de l'ordre de 25 % pour les naissances, elle est loin d'être négligeable. Il s'agit d'autre part de la proportion de biographies comprenant au moins une date exacte, qui elle aussi s'avère appréciable, proche des deux tiers (pour la présence d'une naissance datée).

Par ailleurs, des contrôles sur les estimations réalisées à partir du calendrier historique fournissent une limite inférieure de la précision que l'on peut attendre de référentiels plus détaillés tels que les chronologies lignagères. Ces contrôles, effectués sur les naissances des 40 dernières années enregistrées à Sirao et pour lesquelles un document de datation a été obtenu après saisie d'une estimation s'appuyant sur le calendrier historique, situent la marge d'erreur à ± 2 ans dans la plupart des cas (Hertrich, 1992, 1994). On peut donc raisonnablement penser que la précision obtenue en utilisant les calendriers lignagers est de l'ordre de ± 1 an, du moins pour les événements présentant des caractéristiques comparables, c'est-à-dire datant de la deuxième moitié du siècle et domiciliés au village.

S'il est certain que les résultats obtenus ne peuvent être comparés à des dates exactes, la méthode (exploitation des sources existantes et constitution de référentiels de datation communautaires) permet cependant de préciser les estimations et de rendre l'opération de datation plus accessible aux enquêtés. Par là-même, elle traduit aussi un effort de communication à l'égard des enquêtés et participe à la connaissance de la population étudiée.

5. Pour conclure ...

La méthode exposée présente une certaine complexité ; l'obtention de l'outil final, le calendrier lignager, passe par de nombreuses étapes : accès aux sources existantes et retranscription, identification des individus concernés et sélection des actes pertinents, constitution et utilisation des chronologies familiales. Ces opérations n'ont présenté qu'un coût modeste dans le cadre du système de collecte développé sur une petite population : la collaboration des responsables institutionnels a rendu aisé le travail de retranscription ; les généalogies préalablement recueillies et une bonne connaissance des villages ont facilité le travail d'identification, la constitution et finalement l'utilisation des calendriers lignagers.

À l'évidence, ces conditions ne sauraient être remplies dans le cadre d'une enquête de grande envergure. Dans sa conception même, la démarche qui préside à la constitution de référentiels familiaux diverge de celle des grandes enquêtes. Ici les enquêtés ne sont pas saisis comme des individus anonymes et indépendants. Au contraire, c'est en s'appuyant sur leur identité propre et en les resituant au sein d'un réseau relationnel que la méthode de datation est appliquée. Son utilisation suppose aussi une implication personnelle importante sur le terrain.

En revanche, ces conditions sont souvent remplies dans les enquêtes locales. Et dans ce cadre, l'expérience présentée ici encourage à porter l'attention sur les enregistrements effectués par les institutions existantes. Leur (mauvaise) réputation fait qu'on les néglige trop systématiquement. Or même peu nombreux, ces événements datés peuvent être utiles pour étayer une chronologie communautaire. D'ailleurs il n'est pas exclu qu'ils soient, comme pour les villages bwa, plus nombreux qu'on ne l'escamptait. Sur un plan plus général, on peut aussi se demander si le soutien au développement de l'enregistrement ne devrait pas comprendre, conjointement à la mise en évidence de ses insuffisances, la reconnaissance et la valorisation des données existantes, même fragmentaires.

Références bibliographiques

EWBANK Douglas C., 1981. – *Age misreporting an age-selective underenumeration : sources, patterns, and consequences for demographic analysis*. – Washington D.C., National Academy Press, 112 p. (Committee on population and demography, Report n° 4).

FARGUES Philippe et NASSOUR Ouaidou, 1988. – *Douze ans de mortalité urbaine au Sahel. Niveaux, tendances, saisons et causes de mortalité à Bamako. 1974-85*. – Paris, INED, Institut du Sahel, PUF, 198 p. (Travaux et documents, n° 123).

FRANCOIS Michel, 1993. – *La situation de la collecte des données démographiques en Afrique sub-saharienne francophone ; quelques suggestions pour l'améliorer*. – Paris, CEPED, 18 p. (Communication au Congrès international de la population, Montréal, Québec, Canada, 24 août - 1^{er} septembre 1993, Séance n° 30, UIESP).

GUBRY Patrick, 1975. – "Une confrontation entre deux méthodes de détermination des âges au Cameroun", *Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines*, Vol. XII, n° 4, p. 325-337.

HERTRICH Véronique, 1992. – "Apport des sources existantes à la datation des événements en milieu rural africain. Une enquête en pays bwa au Mali", *Population*, n° 5, p. 1263-1292.

HERTRICH Véronique, 1994. – *Dynamique démographique et changements familiaux en milieu rural africain. Une étude chez les Bwa, au Mali*. – Paris, IDUP, 3 tomes, 621 p.+annexes. (Thèse de doctorat en démographie, octobre 1994).

LACOMBE Bernard, 1970. – *Fakao (Sénégal). Dépouillement des registres paroissiaux et enquête démographique rétrospective. Méthodologie et résultats.* – Paris, ORSTOM, 156 p. (Travaux et documents).

NIANG Abdoulaye, 1989. – *Bilan des activités du projet état civil.* – Bamako, Ministère de l'Administration territoriale et du développement à la base, Direction Nationale de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, 16 p. (Projet MLI/85/PO2 État civil, document n° 89/002/PEC).

NIANG Abdoulaye, 1990. – *L'état civil au Mali.* – Bamako, CERPOD, 25 p. (Communication au séminaire régional sur les statistiques vitales, Bamako, 10-15 décembre 1990).

PISON Gilles, 1980. – "Calculer l'âge sans le demander. Méthodes d'estimation de l'âge et structure par âge des Peul Bandé (Sénégal Oriental)", *Population*, n° 4-5, p. 861-892.

RASILL Y R.P. Bernard de, 1972. – "Notes pour servir à la chronologie du bassin du Bani-Nord et de l'arrière pays de San et Tominian", *Bulletin de l'IFAN*, Tome XXXIV, série B, p. 926-934.

ROGER Gilles, WALTISPERGER Dominique et CORBILLE-GUITTON Christine, 1981. – *Les structures par sexe et âge en Afrique.* – Paris, Groupe de Démographie Africaine (IDP, INED, INSEE, MINCOOP, ORSTOM), 556 p.

TABUTIN Dominique, 1984. – *La collecte des données en démographie.* – Liège, Département de démographie de l'Université Catholique de Louvain, Ordina Editions, 258 p.

